



# Municipalité de Napierville

## LA MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE SE RETIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE INTÉRIEURE

**4 avril 2017**, la municipalité de Napierville a reçu une confirmation d'une aide financière de 1 922 872\$ dans le cadre du Fonds des petites collectivités du nouveau Fonds Chantier Canada-Québec pour la construction d'une piscine intérieure;

Une actualisation des coûts a permis d'évaluer à 4 022 872\$ les coûts de construction et de tous les frais afférents.

Le montant de la construction moins l'aide financière est donc de 2 100 000\$, montant à assumer par les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville sur une période de 25 ans au prorata de leurs populations;

**Le 3 mai 2018**, un règlement d'emprunt a donc été adopté par la municipalité de Napierville;

**Le 29 mai 2018**, suite à l'adoption du règlement d'emprunt, se tenait un registre pour les citoyens de Napierville et 307 personnes se sont présentées afin de demander la tenue d'un référendum;

La municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville n'ayant pas le même processus d'adoption réglementaire a tenu, les 3 et 10 juin dernier, un référendum consultatif auprès de sa population afin de valider l'acceptabilité de l'ensemble des citoyens à participer financièrement au projet;

Le résultat du référendum s'est traduit par 287 votes contre le projet et 57 votes pour le projet. Suite à ce résultat la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville a informé la municipalité de Napierville qu'elle se retirait du projet et ne participerait pas financièrement à la construction d'une piscine intérieure;

Le projet de construction de la piscine intérieure a toujours été projeté réalisable en partenariat avec la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

En considération de la non-participation de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville au projet, l'augmentation foncière présentée aux citoyens de Napierville ne serait plus la même. Le conseil évalue donc que le montant à assumer serait trop élevé pour une seule municipalité et désire respecter la capacité de payer de ses citoyens;

Pour toutes les raisons ci-dessus mentionnées, nous vous informons que le conseil municipal de Napierville se retire du projet de construction d'une piscine intérieure.